

# RAPPORT ANNUEL



2024 - 2025

Centre  
de services scolaire  
du Fer

Québec

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'administration et du directeur général

Chers membres de la communauté scolaire,

L'année 2024-2025 a été marquée par des réalisations importantes et par la mobilisation de tous pour offrir un environnement éducatif de qualité à nos élèves. Ce rapport annuel témoigne de notre engagement commun envers la réussite et le bien-être des jeunes qui nous sont confiés.

En février 2025, nous avons accueilli notre nouveau directeur général, **Marc-André Masse**, qui s'est joint à notre organisation avec enthousiasme et détermination. Son arrivée en cours d'année a permis de renforcer notre vision et de consolider nos actions pour répondre aux besoins de notre milieu. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour innover, améliorer nos services et bâtir des écoles où chaque élève peut s'épanouir.

Pour l'année 2025-2026, **nos priorités seront axées sur la collaboration entre toutes les équipes, le partage des expertises et la mise en place de pratiques concertées afin de maximiser la réussite et le bien-être des élèves.**

Nous tenons à souligner le travail exceptionnel de nos directions, de notre personnel enseignant et de soutien, ainsi que de tous ceux qui contribuent chaque jour à la mission éducative. Votre engagement est la clé de notre réussite collective.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration. **Ensemble, faisons de chaque défi une occasion de grandir et de bâtir un avenir prometteur pour nos jeunes.**



**Amaury LeBoyer**  
Président du CA



**Marc-André Masse**  
Directeur général

# Table des matières

Message de la présidence du conseil d'administration et du directeur général .....	2
Présentation du CSSF .....	4
Le centre de services scolaire du Fer en bref .....	4
Faits saillants .....	5
Services éducatifs et autres services .....	5
Gouvernance du centre de services scolaire du Fer .....	7
Conseil d'administration .....	7
Autres comités de gouvernance .....	10
Code d'éthique et de déontologie .....	11
Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....	11
Résultats .....	12
Plan d'engagement vers la réussite .....	12
Lutte contre l'intimidation et la violence .....	16
Procédure d'examen des plaintes .....	17
Utilisation des ressources .....	18
Répartition des revenus du CSSF .....	18
Ressources financières .....	20
Gestion et contrôle des effectifs Répartition de l'effectif en heures .....	23
Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus .....	24
Ressources matérielles .....	25
Ressources informationnelles .....	27

# Présentation du CSSF

## Le centre de services scolaire du Fer en bref

Le CSSF est situé sur la rive nord du Saint-Laurent et existe depuis 1998. Il est le résultat de la fusion des commissions scolaires de Sept-Îles, de Port-Cartier et de Fermont. Il dessert la clientèle francophone de son territoire.

Son territoire côtier s'étend sur 150 kilomètres auxquels s'ajoute une partie au Nord. Sur la côte se retrouve la municipalité de Port-Cartier comptant 6 483 habitants incluant le village de Pentecôte à 35 km vers l'ouest. Sept-Îles, toujours en bordure du fleuve, représente la plus grande municipalité de territoire avec sa population de 24 373 habitants (incluant le village de Gallix).

	Établissement	Niveau d'enseignement	Clientèle
SEPT-ÎLES	Bois-Joli	Préscolaire/primaire	170
	Camille-Marcoux	Préscolaire/primaire	181
	Du Boisé	Préscolaire/primaire	297
	Gamache	Préscolaire/primaire	351
	Jacques-Cartier	Préscolaire/primaire	221
	Maisonneuve	Préscolaire/primaire	165
	Marie-Immaculée	Préscolaire/primaire	312
	Mgr-Blanche	Préscolaire/primaire (1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> )	80
	Jean-du-Nord	Secondaire 1 à 3 et adaptation scolaire	744
	Manikoutai	Secondaire 4 et 5	396
PORT-CARTIER	Centre A.-W.Gagné	Formation générale des adultes et formation professionnelle	180 200
	La Taïga	Carcéral	10
	Mère d'Youville	Préscolaire/primaire	260
	Saint-Alexandre	Préscolaire/primaire	173
	Notre-Dame (Gallix)	Préscolaire/primaire	38
FERMONT	Dominique-Savio (Pentecôte)	Préscolaire/primaire	12
	Centre éducatif l'Abri	Secondaire 1 à 5	382
	Centre adultes de Port-Cartier	Formation générale des adultes	12
	Le Relais du Nord	Carcéral	134
	Des Découvertes	Préscolaire/primaire	241
	Horizon-Blanc	Secondaire 1 à 5	134
	Centre adultes de Fermont	Formation générale des adultes	40

Le CSSF compte également une communauté autochtone. Les Innus forment une population résidente de plus de 3 693 membres répartis en deux communautés (Uashat et Mani-Utenam). Uashat est adjacente à Sept-Îles, alors que Mani-Utenam est située à 14 km à l'est de la municipalité.

Dans le nord, la ville de Fermont, qui compte 2 154 habitants, une partie de Schefferville et la communauté de Matimekosh-Lac-John font aussi partie du territoire du CSSF.

### Établissements



## Faits saillants

En juin, M. Richard Poirier, directeur général, a quitté l'organisation. Mme Lise Madore a assuré l'intérim jusqu'en février. Depuis ce mois, M. Marc-André Masse occupe le poste de directeur général.

En janvier, le Conseil d'administration a adopté une nouvelle délégation de fonctions et de pouvoirs, visant à renforcer la responsabilisation et à offrir une plus grande flexibilité à l'ensemble des gestionnaires du Centre de services scolaire du Fer.

La pénurie de main-d'œuvre demeure préoccupante. Un gel des embauches a été imposé par le gouvernement, accompagné du renforcement des règles relatives à la gestion des effectifs.

Par ailleurs, le ministère a instauré des mesures de resserrement budgétaire, entraînant des coupures importantes dans les mesures de soutien destinées à nos écoles.

## Services éducatifs et autres services

Dans l'esprit du développement d'une culture collaborative, les services éducatifs sont mobilisés à accompagner les équipes sur des thèmes permettant une réflexion quant aux pratiques d'enseignement, d'évaluation et d'intervention, à soutenir les équipes collaboratives dans l'élaboration de séquences d'apprentissage, à contribuer à la réflexion et à outiller le personnel scolaire quant au bien-être des élèves à l'école.

Un coffre à outils a été conçu et diffusé pour permettre aux intervenants de se référer aux pratiques efficaces et probantes en vue d'assurer la réussite de tous nos élèves.

Nous avons aussi le souci de familiariser l'ensemble du personnel administratif à l'utilisation d'outils technologiques permettant la simplification de tâches tout en augmentant leur efficacité.

Plusieurs modalités de formation et d'accompagnement sont à poursuivre et à développer tel que la visioconférence, les capsules vidéo, les balados, les webinaires, la modélisation et l'expérimentation en salle de classe.

Les services aux élèves en difficulté ou étant des cas complexes demeurent une préoccupation et nécessitent continuellement réflexion et adaptation.

Certains dossiers pédagogiques touchant le numérique sont aussi à supporter, tels que les outils d'aide technologique, les projets multimédias, la robotique, l'utilisation du pédago-numérique, l'achat d'équipements numériques, etc.

## Faits saillants

- Modélisation en salle de classe quant aux activités en programmation et en robotique;
- Accompagnement relatif aux programmes de formation (Intégration linguistique scolaire et social-ILSS, Compétences axées sur la participation sociale-CAPS II, actualisation des programmes de français langue d'enseignement);
- Aide à l'organisation des services directs aux élèves;
- Accompagnement du personnel enseignant sur la différenciation pédagogique en situation d'apprentissage et d'évaluation;
- Utilisation de la tuile Biblius pour l'usage de livres numériques;
- Mise en place d'une équipe collaborative en anglais langue seconde pour les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle;
- Offres de formations diverses répondant aux besoins du personnel enseignant.



# Gouvernance du centre de services scolaire du Fer

## Conseil d'administration

### Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 15 membres :

Cinq membres parmi les parents des élèves, désignés par le Comité de parents, issus des cinq districts desservis par le CSSF.

<b>Maxime Thériault</b> District 1	<b>Jessica St-Laurent</b> District 3	<b>Daniel Poitras</b> District 5
<b>Stéphanie Pineault-Chambers</b> District 2	<b>Amaury LeBoyer</b> District 4 Président	

Cinq membres parmi les membres du personnel, désignés par leurs pairs.

<b>Lyne Lévesque</b> Enseignante	<b>Marie-Josée Pouliot</b> Direction d'établissement	<b>Cindy Bourgeois</b> Personnel d'encadrement
<b>Caroline Leduc</b> Personnel de soutien	<b>Ginette Fontaine</b> Professionnelle	

Cinq membres parmi la communauté, désignés par cooptation, par les membres parents et les membres du personnel, selon les profils établis dans la Loi modifiant la gouvernance scolaire.

<b>Kyra Robertson</b> 18 à 35 ans	<b>Denis Clements</b> Gouvernance, éthique, gestion de risques ou gestion des ressources humaines	<b>Martin Labbé</b> Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
<b>Claire Barriault</b> Milieu communautaire, sportif ou culturel		<b>Mélanie Raymond</b> Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

## Calendrier des séances tenues 2024-2025

- 2 juillet 2024 (Extra)
- 15 juillet 2024 (Extra)
- 26 août 2024
- 16 septembre 2024
- 4 novembre 2024
- 9 décembre 2024
- 27 janvier 2025
- 7 avril 2025
- 26 mai 2025

## Décisions du conseil d'administration

- Modification temporaire de la structure administrative;
- Résiliation d'engagement matricule 5203;
- Désignation des administrateurs sur les comités;
- Réponse au ministère de l'Éducation particularités nomination DG;
- Félicitations - 25 ans de service;
- Félicitations – Retraite;
- Remerciements à M. Richard Poirier;
- Grille tarifaire pour les sorties annuelles du personnel/ Secteur Fermont/ Année scolaire 2024-2025;
- Budget du Centre de services scolaire du Fer/ Année scolaire 2024-2025;
- Désignation du membre représentant la communauté/ Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles;
- Résolution à entériner DG 2024-2025/011/ Contrat de déneigement 2024-2027/ Secteur polyvalentes, Pavillon G.Scherrer et centre administratif;
- Paramètres du calendrier scolaire 2025-2026, primaire et secondaire secteur jeunes;
- Encadrement relatif à la distribution du reliquat du fond de règlement - Action collective - Frais chargés aux parents;
- Acceptation du rapport financier/ Pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant;
- Critères d'inscription maternelle 4 ans/ Temps plein 2025-2026;
- Critères d'inscription secteur jeunes 2025-2026;
- Calendriers scolaires 2025-2026/ Secteur jeunes;
- Rapport annuel du Centre de services scolaire du Fer 2023-2024;
- Réfection des vestiaires/ École Manikoutai/ Adjudication du contrat à l'entrepreneur;
- Réfection de la mécanique du bâtiment et de l'entrée électrique/ École Bois-Joli/ Adjudication du contrat à l'entrepreneur;
- Correction au calendrier scolaire 2025-2026 secteur jeunes à Fermont;
- Période de fermeture - Été 2025;
- Plan triennal/ Répartition des immeubles du Centre de services scolaire du Fer/ 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028;
- Actes d'établissements/ Écoles et centres/ Année scolaire 2025-2026;
- Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

- Arrêt pour une durée indéterminée du financement octroyé à la suite d'appels de projets/ Préoccupations en lien avec la mesure liée à la réussite autochtone;
- Projet de cour d'école accessible à l'école Jacques-Cartier/ Demande au plan nord;
- Calendriers 2025-2026 - Formation générale des adultes/ Formation professionnelle;
- Modification au règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs;
- Code d'éthique;
- Politique de prévention et de prise en charge d'actes de violence et de situations de harcèlement psychologique;
- Remerciements à madame Lise Madore;
- Objectifs et principes de répartition des ressources financières / Année scolaire 2025-2026;
- Nomination auditeur indépendant / Année scolaire 2024-2025;
- Plan d'effectifs 2025-2026;
- Frais chargés aux parents pour la surveillance des dîneurs / Année scolaire 2025-2026;
- Frais chargés aux parents pour le transport du midi / Année scolaire 2025-2026;
- Calendrier des séances régulières / Conseil d'administration / Année scolaire 2025-2026;
- Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Encadrement des campagnes de financement;
- Contrat d'entretien ménager 2025-2028 / École Jean-du-Nord/Manikoutai/ Située au 110, rue Comeau.

## Autres comités de gouvernance

### ■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité de gouvernance et d'éthique	Jessica St-Laurent Stéphanie Pineault-Chambers Ginette Fontaine	Denis Clements Mélanie Raymond Mireille Lejeune Marc-André Masse
Comité de vérification	Daniel Poitras Caroline Leduc Marie-Josée Pouliot	Martin Labbé Claire Barriault Mélanie Loisel Marc-André Masse
Comité des ressources humaines	Maxime Thériault Lyne Lévesque Cindy Bourgeois	Mélanie Raymond Kyra Robertson Nancy Noël Marc-André Masse

### ■ Liste des comités du CSSF et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité consultatif de gestion	Lise Madore Marc-André Masse Marie-Claude Michaud Isabelle Pineault-Chambers Marie-Josée Pouliot Michela Cox Martine Dufresne Marc Servant Sophie-Andrée Fiset-Soucy	Louis Ferland Kathleen Boulianne Geneviève Jean Karina Deraspe Philippe Maloney Julie Tanguay Marie-Ève Murray Julie Déry
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Monia Desbiens Geneviève Jean Catherine Turgeon Bianca Gagné	Jessica St-Laurent, présidente Maxime Thériault, vice-président
Comité consultatif du transport	Lise Madore Marc-André Masse Kathleen Boulianne Karine Bond Daniel Poitras	Caroline Leduc Isabelle Pineault-Chambers Mathieu Brien Chantal Pitt
Comité de parents	Jessica St-Laurent, prés. Daniel Poitras, v.p. Bernard Dupond Marie-Claude Couturier Jessy Bourgeois Ariane Dufour Ludovik Gélinas Jessy Bourgeois Josée Picard	Karol-Ann Bérubé Annick Marsolais Amaury LeBoyer Maxime Thériault Stéphanie Pineault-Chambers Mélodie Blanchette Jean-Phillipe Morin Annie Tremblay Bianca Gagné <sup>1</sup> Catherine Turgeon

## Code d'éthique et de déontologie

Le conseil d'administration du CSSF est assujetti au code d'éthique élaboré par le ministre de l'Éducation entré en vigueur au printemps 2022.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil d'administration du CSSF déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année. Aucun cas n'a été répertorié pour l'année 2024-2025.

## Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Il n'y a eu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'année 2024-2025.

Depuis le 30 novembre 2024, en vertu de la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives (LQ 2024, c. 21), le Protecteur du citoyen est désormais le guichet unique pour recevoir et traiter les divulgations d'actes répréhensibles visant les organismes publics. Ainsi, pour la période couverte par le présent rapport (juillet à novembre 2024), les divulgations ont été traitées conformément aux dispositions transitoires, mais depuis le 30 novembre 2024, elles doivent être transmises directement au Protecteur du citoyen.

Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics :

<b>Reddition de comptes 2023-2024 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</b>	<b>Nombre de divulgations ou de communications de renseignements</b>
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	N/A
3. Divulgations fondées	N/A
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	N/A
a) une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	N/A
b) un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	N/A
c) un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	N/A
d) un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	N/A
e) le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	N/A
f) le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	N/A
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	N/A

# Résultats

## Plan d'engagement vers la réussite

### Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

#### ■ Orientation 1 : Augmenter la diplomation et la qualification des élèves jeunes et adultes

■ Objectif 1.1 : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

Indicateur	Cible	Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	Cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024
Taux de diplomation 7 ans après l'entrée au secondaire	81%	74,4%	76,3%	72,9%	81,3%	76,4%	70,7%

■ Objectif 1.2 : Augmenter le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles et au final MEQ

Matières/ compétences	Taux de réussite à l'épreuve						Cible 2027	Taux de réussite final MEQ						Cible 2027
	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025		2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Histoire	--	--	--	68,3%	81,3%	78,6%	82%	83,5%	87,8%	82,6%	75,9%	87,2%	82,6%	89%
Sciences Théorie ST	68,7%	73,1%	68,1%	73,4%	60,8%	83,5%	77%	92,2%	86,9%	80,2%	*86,5%	*83,3%	*94,4%	80%
Sciences Théorie ATS	91,7%	93,3%	66,7%	50%	66,7%	50%	93%	100%	100%	83,3%	*100%	*86,7%	*80%	100%
Anglais régulier Oral	95,4%	91,4%	96,6%	95,6%	97,3%	95,9%	99%	95,9%	91,9%	97,1%				99%
Anglais régulier Ecriture	78,5%	80,8%	87,4%	81%	90%	88,7%	86%	80,5%	84,9%	93,2%		*93,2%	*95,5%	*94,4%
Maths CST Raisonner	72%	75,2%	60%	44,9%	79,1%	80,5%	74%	79%	80,6%	72,1%	*60,6%	*80,3%	*81,7%	82%
Maths SN Raisonner	80,5%	79,3%	91,7%	87,1%	84%	85,1%	88%	83,9%	81,7%	92,8%	*91,2%	*91,4%	*90,4%	90%
Maths TS Raisonner	68%	66,7%	40%	76,5%	92,9%	72,2%	65%	76,7%	84,2%	40%	*88,2%	*100%	*83,3%	73%
Français Ecriture	84,4%	85%	82,9%	85,3%	74,2%	74,4%	89%	88%	90,9%	89%	*95,1%	*94%	*88,2%	95%

\*Prendre note que ces données sont celles du programme global et non des compétences spécifiques

■ Objectif 1.3 : Diminuer le taux de décrochage

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible 2027
13,1 %	13,6 %	14,2 %	13,5 %	13,8 %	17,7 %	13,1 %	8 %

**Objectif 1.4 : Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans**

Cohorte 2016-2017 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2017-2018 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2018-2019 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2019-2020 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2020-2021 suivie jusqu'en 2022-2023	Cohorte 2020-2021 suivie jusqu'en 2023-2024	<b>Cible 2027</b>
83,1 %	74,2 %	72,5 %	73,7 %	79,6 %	77,7 %	<b>81 %</b>

**Objectif 1.5 : Augmenter le taux de réussite des garçons**

Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	<b>Cible 2027</b>
71,8 %	70 %	63,1 %	74,7 %	69,3 %	67,6 %	<b>75 %</b>

**Objectif 1.6 : Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA**

Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cohorte 2014 suivie jusqu'en 2020-2021	Cohorte 2015 suivie jusqu'en 2021-2022	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023	Cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024	<b>Cible 2027</b>
41,5 %	40 %	46 %	52,4 %	28,8 %	41,2 %	<b>50 %</b>

**Objectif 1.7 : Augmenter le pourcentage d'élèves entrant à 12 ans et moins au secondaire**

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	<b>Cible 2027</b>
82,1 %	86,7 %	86,9 %	86,9 %	88,7 %	86,5 %	86,6 %	86,6 %	<b>91 %</b>

**■ Orientation 2 : Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie**

**Objectif 2.1 : Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles obligatoires de français selon les indicateurs et cibles ci-dessous**

Épreuves obligatoires	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	<b>Cibles 2027</b>
<b>Écriture 4<sup>e</sup> année du primaire</b>	61,8 %	66,5 %	63,7 %	57,8 %	54,4 %	60,9 %	<b>69 %</b>
<b>Lecture 4<sup>e</sup> année du primaire (MEQ)</b>	57,7 %	59,1 %	65,1 %	52,3 %	56,5 %	65,6 %	<b>66 %</b>
<b>Écriture 6<sup>e</sup> année du primaire</b>	69,4 %	67,9 %	65,8 %	70,1 %	60,2 %	61,8 %	<b>73 %</b>
<b>Lecture 6<sup>e</sup> année du primaire</b>	64,5 %	71,8 %	71,2 %	72,6 %	77,9 %	74 %	<b>74 %</b>
<b>Écriture 2<sup>e</sup> année du secondaire (MEQ)</b>	74,2 %	60,8 %	61,4 %	59,3 %	63,4 %	59,9 %	<b>70 %</b>

**Objectif 2.2 :** Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70 % et 100 % en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire

Indicateur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cibles 2027
<b>Lecture 1<sup>e</sup> année du primaire</b>	85,6 %	86,7 %*	84,2 %	84,8 %	81,6 %	80,3 %	82,9 %	<b>90 %</b>
<b>Écriture 1<sup>e</sup> année du primaire</b>	86,1 %	84 %*	82,3 %	83,3 %	81,3 %	78,3 %	80,5 %	<b>90 %</b>
<b>Lecture 2<sup>e</sup> année du primaire</b>	87,3 %	91,3 %*	88 %	88,3 %	85,7 %	81,9 %	84,7 %	<b>93 %</b>
<b>Écriture 2<sup>e</sup> année du primaire</b>	85,9 %	91,9 %*	84,8 %	82,8 %	83,8 %	81,3 %	81,7 %	<b>91 %</b>

**Objectif 2.3 :** Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles obligatoires en mathématique selon les indicateurs et cibles ci-dessous

Indicateur	2027-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cibles 2027
<b>Raisonner en 6<sup>e</sup> année du primaire</b>	64,9 %	51,2 %	61,5 %	78 %	75,1 %	72,2 %	<b>64 %</b>
<b>Résoudre en 6<sup>e</sup> année du primaire (MEQ)</b>	71,8 %	65 %	64,4 %	71,1 %	81 %	69,6 %	<b>72 %</b>

**Objectif 2.4 :** Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70 % et 100 % en mathématique selon les indicateurs et cibles ci-dessous

Indicateur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cibles 2027
<b>2<sup>e</sup> année du primaire</b>	91 %	95,8 %	89,7 %	89,8 %	90,9 %	84,4 %	88,1 %	<b>96 %</b>
<b>4<sup>e</sup> année du primaire</b>	81,3 %	85,7 %	81,2 %	82 %	79,9 %	78,9 %	81,5 %	<b>88 %</b>
<b>1<sup>e</sup> année du secondaire</b>	69,3 %	N/A	60,4 %	64,5 %	57,7 %	56,8 %	56,5 %	<b>70 %</b>
<b>2<sup>e</sup> année du secondaire</b>	67,7 %	N/A	68 %	71,6 %	82,1 %	71,7 %	67,9 %	<b>77 %</b>
<b>3<sup>e</sup> année du secondaire</b>	64,9 %	N/A	55,2 %	60,4 %	73,9 %	59,6 %	58,5 %	<b>67 %</b>

## ■ Orientation 3 : Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie

■ Objectif 3.1 Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire du centre de services à un projet pédagogique particulier.

2022-2023	Cible 2027
36,79 %	42 %

■ Objectif 3.2 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.

### Explication des résultats

Les résultats scolaires montrent que les domaines les plus préoccupants sont les mathématiques TS et les sciences ATS, suivis par le français écriture, qui demeure en difficulté.

L'anglais oral et l'histoire sont proches des objectifs, mais légèrement en dessous. En revanche, les sciences ST représentent un succès notable. La lecture se maintient bien et atteint ou frôle les objectifs, tandis que l'écriture, tant au primaire qu'au secondaire, reste le principal défi avec des écarts significatifs.

Les efforts doivent donc se concentrer sur l'amélioration des compétences en écriture. Bien que les compétences en lecture soient légèrement meilleures que celles en écriture, les deux nécessitent des interventions pour atteindre les cibles. La tendance générale indique une stagnation ou une légère baisse par rapport aux années précédentes. Il est essentiel de renforcer les pratiques d'enseignement de l'écriture tout en maintenant les acquis en lecture. Les résultats en mathématiques au primaire sont relativement bons, mais les cibles ambitieuses ne sont pas atteintes. Au secondaire, la situation est plus préoccupante. Enfin, on observe un écart croissant en mathématiques entre le primaire et le secondaire, ce qui suggère un besoin d'interventions ciblées dès la transition vers le secondaire.

## Lutte contre l'intimidation et la violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

### Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSF

- **Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :**

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire	Exemple : Moins de 10 événements déclarés	Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
Bois-Joli (170)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Camille-Marcoux (181)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Du Boisé (397)	Moins de 10 événements	40 événements déclarés ou +	0 %
Gamache (351)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Jacques-Cartier (221)	Moins de 10 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Maisonneuve (165)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
Marie-Immaculée (312)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0.32 %
Mgr-Blanche (80)	Aucun	Moins de 10 événements	0 %
Jean-du-Nord (744)	Moins de 10 événements	De 10 à 19 événements	0 %
Manikoutai (396)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %
CFPGSI (412)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	1 %
Mère-d'Youville (260)	Moins de 10 événements	De 10 à 19 événements	0 %
Saint-Alexandre (173)	Moins de 10 événements	40 événements déclarés ou +	0 %
Notre-Dame (Gallix) (38)	Aucun	Aucun	0 %
Dominique-Savio (12)	Aucun	Moins de 10 événements	0 %
Centre éducatif l'Abri (382)	De 20 à 39 événements	De 20 à 39 événements	0 %
Des Découvertes (241)	De 10 à 19 événements	40 événements déclarés ou +	0 %
Horizon-Blanc (134)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0 %

## Procédure d'examen des plaintes

Conformément à la Loi sur le protecteur national de l'élève, un élève ou ses parents, insatisfait(s) d'un service peut formuler une plainte à la personne directement concernée par cette plainte ou à son supérieur immédiat.

La personne qui est insatisfaite du traitement de sa plainte peut s'adresser au responsable du traitement des plaintes du CSSF.

En 2024-2025, la responsable du traitement des plaintes a traité 21 plaintes, dont une seule touchait une situation de violence ou d'intimidation.

Parmi les 23 motifs reliés à ces plaintes, 6 ont été jugés fondés, 14 non fondés et 3 partiellement fondés. Tous les correctifs proposés ont été acceptés par les établissements.

À l'issue de ces 2 étapes du processus de traitement des plaintes, l'élève ou ses parents toujours instatisfait(s) peut faire appel au Protecteur régional de l'élève. Le rapport annuel du Protecteur régional de l'élève est produit de façon autonome et présenté indépendamment du rapport annuel du CSSF.

# Utilisation des ressources

## Répartition des revenus du CSSF

Tel que prévu par la *Loi sur l'Instruction publique*, le conseil d'administration a adopté les Objectifs et principes de répartition des ressources. Ce document est disponible sur notre site web ainsi qu'en annexe du présent rapport.

### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Le budget doit être équilibré.

L'optimisation des ressources est recherchée dans toutes les activités du CSSF.

Les unités administratives mettent en place des processus de partage de risques financiers tels que l'assurance salaire et les remplacements.

Une marge de manœuvre d'environ 5 % des allocations du ministère doit être dégagée dans les activités d'enseignement (formation des groupes) afin de financer une partie des activités éducatives (services pédagogiques et services complémentaires).

L'autofinancement des services d'appoint (services de garde, transport scolaire, diners chauds dans les services de garde, cafétéria, etc.) est recherché.

Le financement des investissements se fait principalement avec les revenus spécifiques du ministère et les revenus autonomes.

### Les principes de la répartition annuelle des revenus

Le cadre budgétaire vise à assurer une gestion participative de façon à favoriser l'autonomie et l'imputabilité de toutes les unités administratives tout en permettant au CSSF d'assumer les responsabilités prévues à la LIP pour son fonctionnement et celui de ses comités.

Les services aux élèves sont au centre de nos activités et leur éducation est le centre de nos préoccupations.

Le processus de décentralisation demande une modulation équitable et tient compte des besoins des écoles et des centres.

La répartition des ressources financières tient compte des obligations légales et règlementaires d'un CSSF. Elle doit notamment être cohérente avec ses politiques, ses règlements et ses directives.

La répartition des ressources financières doit également être cohérente avec les orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs des établissements.

La répartition des ressources financières doit tenir compte du principe de subsidiarité dans nos décisions de décentralisation. Principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité, c'est-à-dire le plus près possible de l'action.

Les besoins exprimés par les établissements pour les services d'adaptation scolaire sont tenus en compte lors de la répartition des ressources et ceci, dans les limites de la capacité financière du CSSF.

Le CSSF reconnaît que les établissements scolaires doivent rendre des comptes au ministère sur l'utilisation de certaines allocations qui leur ont été allouées spécifiquement. Elle veille à ce que la répartition des ressources financières permette à ses établissements d'atteindre les objectifs par ces allocations.

Les gestionnaires partagent la responsabilité du processus budgétaire.

En cours d'année, les ressources financières peuvent être ajustées selon les disponibilités budgétaires et les nouvelles allocations.

### Les critères servant à déterminer les montants alloués

#### **LES BUDGETS CENTRALISÉS**

##### **Budget de fonctionnement**

Pour le secteur jeune, à l'exception des mesures spécifiques dédiées aux écoles, la masse salariale des employés est assumée collectivement afin d'assurer une équité dans le partage des ressources. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.

Un budget centralisé pour les services directs aux élèves (technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, préposé) est planifié afin de répartir équitablement ces ressources dans les écoles. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.

Les budgets des services (éducatifs, financiers, ressources matérielles, direction générale, ressources humaines, informatiques, transport) sont adaptés en fonction des tâches à réaliser afin de s'assurer du fonctionnement du CSSF.

Les budgets pour le fonctionnement des immeubles sont centralisés (entretien, déneigement, réparation, électricité...).

Des budgets de formation sont prévus.

Pour le fonctionnement du comité de parents, le CSSF alloue un montant de 12 000 \$.

Pour le fonctionnement du comité E.H.D.A.A., le CSSF alloue un montant de 5 000 \$.

Pour les projets de perfectionnement qui s'adressent aux parents en général ou plus spécifiquement aux représentants des parents élus au comité de parents, au comité E.H.D.A.A. et aux conseils d'établissement, le CSSF alloue un montant de 7 500 \$ administré par le comité de parents.

## **Budget d'investissement**

Les travaux sur les immeubles sont priorisés suite à une consultation des établissements et des ressources matérielles.

Une portion du budget pour le MAO est centralisée.

Une portion du budget pour la mise aux normes des infrastructures technologiques est centralisée.

## **LE BUDGET DES ÉCOLES SECONDAIRES ET PRIMAIRES**

### **Budget de fonctionnement**

L'annexe 1 décrit les modalités de répartition des budgets des écoles. À ce montant s'ajoutent des ressources financières pour différentes mesures (annexe 2) attribuées annuellement par le ministère. La répartition de ces mesures se détermine au CCG.

### **Budget d'investissement**

Le budget du MAO, après la constitution d'une réserve centralisée, est réparti selon un modèle de décentralisation convenu au CCG. Le budget pour la mise aux normes des infrastructures technologiques, après la constitution d'une réserve centralisée pour le remplacement des ordinateurs et l'acquisition d'équipements technologiques nécessaires au bon fonctionnement du CSSF, est décentralisé selon des critères de répartition convenus au CCG.

## **LE BUDGET DU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **Budget de fonctionnement**

Le budget de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle est décentralisé pour la majorité des dépenses de fonctionnement. Une portion de 10 % des allocations ministérielles RM (ressources matérielles) est réservée pour des dépenses centralisées (ex : électricité, déneigement, entretien...).

Les activités du centre se financent à l'aide des revenus pour la clientèle en formation professionnelle, d'une enveloppe ministérielle fermée en formation générale des adultes, des revenus pour la clientèle en formation à distance, des allocations pour les services carcéraux, des mesures ministérielles, des revenus pour les services aux entreprises et d'autres revenus spécifiques.

### **Budget d'investissement**

Le budget du MAO des adultes et du secteur professionnel est décentralisé entièrement.

## **Ressources financières**

Le CSSF termine son exercice financier en affichant exceptionnellement un déficit, en comparaison aux exercices antérieurs qui se sont terminés en surplus. Ceci s'explique notamment par le choix de l'organisme de financer la majeure partie de ses dépenses non capitalisables par l'enveloppe de fonctionnement, dans le but de réduire l'utilisation des allocations d'investissement, qui seront mise à contribution dans les années subséquentes.

## ■ État de la situation financière

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Encaisse	10 417 472 \$	12 016 383 \$	9 064 212 \$	579 107 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 426 283 \$	13 082 873 \$	5 219 187 \$	12 379 277 \$
Subvention d'investissement à recevoir	97 650 120 \$	118 198 036 \$	141 045 476 \$	130 949 849 \$
Taxe scolaire à recevoir	104 343 \$	135 769 \$	142 849 \$	266 443 \$
Débiteurs	<u>2 204 391 \$</u>	<u>1 667 836 \$</u>	<u>2 024 385 \$</u>	<u>1 715 777 \$</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b><u>121 802 609 \$</u></b>	<b><u>145 100 897 \$</u></b>	<b><u>157 496 109 \$</u></b>	<b><u>145 890 453 \$</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
Emprunts temporaires	- \$	5 649 000 \$	10 231 000 \$	11 826 889 \$
Créditeurs et frais courus à payer	12 193 254 \$	10 347 774 \$	8 584 621 \$	9 394 502 \$
Subvention d'investissement reportée	143 673 970 \$	140 262 142 \$	131 345 783 \$	126 905 736 \$
Revenus perçus d'avance	3 842 812 \$	2 324 821 \$	1 677 383 \$	397 723 \$
Provision pour avantages sociaux	4 904 744 \$	4 749 666 \$	4 116 113 \$	4 056 765 \$
Dette à long terme à la charge de l'OS	1 211 533 \$	1 275 298 \$	- \$	- \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	77 273 953 \$	94 437 360 \$	111 505 548 \$	110 636 326 \$
Autres passifs	<u>12 884 189 \$</u>	<u>15 731 084 \$</u>	<u>11 659 900 \$</u>	<u>1 609 402 \$</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>255 9844 55 \$</u></b>	<b><u>274 777 145 \$</u></b>	<b><u>279 120 348 \$</u></b>	<b><u>264 827 343 \$</u></b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b><u>(134 181 846 \$)</u></b>	<b><u>(129 676 248 \$)</u></b>	<b><u>(121 624 239 \$)</u></b>	<b><u>(118 936 890 \$)</u></b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>				
Immobilisations corporelles	144 864 005 \$	141 377 631 \$	132 356 216 \$	127 876 975 \$
Charges payées d'avance	<u>398 345 \$</u>	<u>447 188 \$</u>	<u>540 189 \$</u>	<u>567 423 \$</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b><u>145 262 350 \$</u></b>	<b><u>141 824 819 \$</u></b>	<b><u>132 896 405 \$</u></b>	<b><u>128 444 398 \$</u></b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b><u>11 080 504 \$</u></b>	<b><u>12 148 571 \$</u></b>	<b><u>11 272 166 \$</u></b>	<b><u>9 507 508 \$</u></b>

## ■ État des résultats

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
<b>REVENUS</b>				
Taxe scolaire	3 819 863 \$	3 976 100 \$	4 053 988 \$	3 999 436 \$
Subvention de fonctionnement du MEQ	86 513 344 \$	82 691 587 \$	74 828 494 \$	73 043 173 \$
Subvention d'investissement	864 004 \$	452 620 \$	7 387 016 \$	626 809 \$
Subvention du MTESS - Formation professionnelle et générale des adultes	12 393 \$	10 970 \$	12 518 \$	14 958 \$
Subvention du gouvernement provincial	691 897 \$	549 306 \$	593 419 \$	400 273 \$
Subvention du gouvernement fédéral	1 073 503 \$	859 598 \$	1 001 609 \$	1 551 890 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 440 788 \$	1 336 710 \$	1 080 831 \$	856 012 \$
Vente de biens et de services	3 293 911 \$	3 057 065 \$	2 945 293 \$	2 807 504 \$
Location d'immeubles	419 098 \$	396 456 \$	373 739 \$	354 059 \$
Prêt de services	208 888 \$	203 228 \$	185 280 \$	272 319 \$
Intérêts, pénalités et frais de retard	375 860 \$	418 078 \$	197 175 \$	34 214 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	743 736 \$	105 811 \$	357 313 \$	- \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<u>5 642 574 \$</u>	<u>4 899 424 \$</u>	<u>7 068 526 \$</u>	<u>4 338 881 \$</u>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>105 099 859 \$</u></b>	<b><u>98 956 953 \$</u></b>	<b><u>100 085 201 \$</u></b>	<b><u>88 299 528 \$</u></b>
<b>CHARGES</b>				
Activités d'enseignement et de formation	43 015 192 \$	38 860 140 \$	36 411 964 \$	35 637 422 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	29 074 035 \$	22 914 791 \$	22 929 697 \$	21 550 401 \$
Services d'appoint	8 828 975 \$	7 834 238 \$	7 256 644 \$	6 457 639 \$
Activités administratives	5 268 377 \$	4 706 097 \$	4 773 310 \$	3 807 044 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 993 273 \$	9 070 825 \$	8 430 373 \$	7 592 136 \$
Activités connexes	1 721 709 \$	6 082 717 \$	595 506 \$	1 825 959 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	5 621 192 \$	4 871 904 \$	4 967 220 \$	4 244 773 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	155 077 \$	633 553 \$	59 348 \$	145 357 \$
Service de la dette	<b>2 490 095 \$</b>	<b>3 130 655 \$</b>	<b>3 667 401 \$</b>	<b>3 048 346 \$</b>
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>- \$</u>	<u>(24 372) \$</u>	<u>(75 416) \$</u>	<u>- \$</u>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b><u>106 167 925 \$</u></b>	<b><u>98 080 548 \$</u></b>	<b><u>89 016 047 \$</u></b>	<b><u>84 309 077 \$</u></b>
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>(1 068 066 \$)</u></b>	<b><u>876 405 \$</u></b>	<b><u>11 069 154 \$</u></b>	<b><u>3 990 451 \$</u></b>

## Gestion et contrôle des effectifs Répartition de l'effectif en heures

### ■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
<b>1. Personnel d'encadrement</b>	<b>76 881.94</b>	-	<b>76 881.94</b>	<b>52</b>
<b>2. Personnel professionnel</b>	<b>75 856.79</b>	<b>40.50</b>	<b>75 897.29</b>	<b>52</b>
<b>3. Personnel enseignant</b>	<b>609 084.73</b>	<b>4 853.78</b>	<b>613 938.51</b>	<b>798</b>
<b>4. Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	<b>435 020.33</b>	<b>1 215.75</b>	<b>436 236.07</b>	<b>475</b>
<b>5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	<b>57 876.34</b>	<b>882.20</b>	<b>58 758.54</b>	<b>49</b>
<b>Total en heures</b>	<b>1 254 720.13</b>	<b>6 992.23</b>	<b>1 261 712.36</b>	<b>1 426</b>

### ■ Résumé du niveau de l'effectif

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo (Cible établie en 2021-2022)	1 163 152.91
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 261 712.36
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> Calcul : (C) = (B) - (A)	<b>98 559.45</b>
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le CSSF doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	NON

Nous exprimons certaines réserves quant à la précision des chiffres fournis, dans la mesure où il manquait 17 postes à pourvoir. Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation significative des cas d'invalidité parmi notre personnel, ainsi que plusieurs arrêts de travail liés à la CNESST. Des recrutements supplémentaires ont été effectués principalement afin de renforcer le soutien à notre clientèle autochtone.

## Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

<b>Titre et/ou objet du contrat</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant du contrat (avant taxes)</b>
Déneigement 2024-2027 École Saint-Alexandre (incluant le C.P.E Touchatouille)	TRANSPORT JACKY BOUFFARD INC.	<b>52 500,00 \$</b>
Contrat de déneigement 2024-2027 / École Saint-Alexandre	TRANSPORT JACKY BOUFFARD INC.	<b>52 500,00 \$</b>
Nettoyage des conduits de ventilation des systèmes #1 et 3A / École Jean-du-Nord	9398-1868 QUÉBEC INC.	<b>51 675,00 \$</b>
Contrat de déneigement 2024-2027 / École Notre-Dame	ENTREPRISE MARC BIODEAU INC.	<b>78 000,00 \$</b>
Déneigement pour le secteur des polyvalentes (incluant A.W.Gagné), pavillon G. Scherrer et le centre administratif pour les années 2024-2027	9188-3363 QUÉBEC INC.	<b>270 000,00 \$</b>
Rénovation intérieure de 6 logements du bloc 57xx / Résidence du personnel / Choix de la firme d'architecture	LES CONSULTANTS D.M.G. INC.	<b>87 000,00 \$</b>
Service de déneigement des écoles Gamache et Marie-Immaculée	9188-3363 QUÉBEC INC.	<b>120 000,00 \$</b>
Service de déneigement des écoles du Boisé et Maisonneuve	LOCATION JSB	<b>117 000,00 \$</b>
Service d'entretien ménager 2025-2028 de l'école Jean-du-Nord à Sept-Îles	2852-9006 QUÉBEC INC.	<b>729 300,00 \$</b>
Service d'entretien ménager 2025-2028 pour le pavillon G. Scherrer à Sept-Îles	MAINTENANCE EURÉKA LTÉE	<b>77 250,00 \$</b>
Nettoyage des conduits des systèmes de ventilation #2 et #4A / École Jean-du-Nord	9398-1868 QUÉBEC INC.	<b>37 270,00 \$</b>
Nettoyage des conduits du système de ventilation / École Bois-Joli	9398-1868 QUÉBEC INC.	<b>45 145,00 \$</b>
Nettoyage des conduits de ventilation du système #7 / École A.W. Gagné	9398-1868 QUÉBEC INC.	<b>44 145,00 \$</b>
Nettoyage complet du système de ventilation de la cuisine / Centre Educatif l'Abri	NADIF ENTRETIEN MÉNAGER S.A.	<b>26 271,50 \$</b>

## Ressources matérielles

L'âge moyen des bâtiments de notre parc est de 53 ans. Tout comme pour le reste des bâtiments québécois, nous sommes à rattraper un important retard au niveau de l'entretien et du maintien de nos actifs immobilier. Ainsi, des sommes importantes sont présentement investies pour rétablir l'état physique de nos établissements afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation à laquelle il est destiné, de réduire la probabilité de défaillance et de contrer sa vétusté physique.

Plusieurs grands chantiers de construction ont eu lieu au cours de l'exercice 2024-2025 dont certains se compléteront au cours des prochains exercices.

### L'ANNÉE 2024-2025 A ÉTÉ PONCTUÉE DE QUELQUES AJUSTEMENTS, INCLUANT:

- Contrairement à l'année 2023-2024, nous avons eu une certaine stabilité avec l'équipe RM au cours de la dernière année. Un seul changement mineur a eu lieu un peu avant la fin de l'exercice. Il s'agit de notre électricien qui a débuté une préretraite avec un horaire 4 jours par semaine plutôt que 5. Ce changement entraînera certains ajustements au niveau des priorités dans les requêtes de service. Nous aurons aussi une augmentation du recours aux entrepreneurs électriciens pour réussir à répondre à nos nombreuses requêtes. Nous sommes toujours à la recherche d'un poste d'électricien pour le secteur de Port-Cartier. Pour le moment, nous avons la chance d'avoir un retraité qui continue de nous assister dans l'attente de pourvoir le poste. Nous avons toujours un poste de régisseur et un poste de technicien en bâtiment de vacants, mais nous voulons revoir notre structure organisationnelle avant de réafficher ces postes.
- Afin de nous conformer aux lois et aux règlements de la CNESST, nous avons continué tout au long de l'année l'implantation de notre système de cadenassage. L'objectif est de fournir des outils et méthodes de travail à nos employés afin de s'assurer que toutes les sources d'énergie sont maîtrisées ou réduites à un degré de sécurité acceptable avant de procéder à un travail sur une machine, un équipement ou un appareil. Nous avons jusqu'à maintenant complété en grande partie le cadenassage des écoles Jean-du-Nord, Manikoutai, de Fermont et au CELA. Considérant l'envergure du mandat pour rendre conforme l'ensemble de notre parc immobilier, ce chantier devrait s'étirer pendant encore au moins 2 ans.
- Nous avons continué le déploiement du nouveau système de gestion des infrastructures, nommé GIEES. Avec l'arrivée d'une ressource dédiée pour ce système l'an dernier, nous avons été en mesure de reprendre une partie du retard pris dans ce dossier en constante évolution. Cette nouvelle ressource a débuté la validation et la mise à jour des différentes données intégrées dans le système tout en ajoutant celles manquantes. Nous avons été en mesure cette année de déployée pour le secteur de Sept-Îles le déploiement du système de requête de service via Maximo plutôt que l'application GRDS de la GRICS. Pour la prochaine année scolaire, nous souhaitons déployer le système de requête pour les secteurs de Port-Cartier et Fermont. Nous souhaitons aussi débuter l'utilisation du module d'entretien préventif et continuer la mise à jour de nos données dans le système GIEES.

## PRINCIPAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMPLÉTÉS EN 2024-2025

- Réfection de la plomberie principale au centre éducatif de Fermont;
- Réfection majeure de six logements dans nos résidences à Fermont (5800);
- Remplacement de la toiture en pente de l'école St-Alexandre;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Jean-du-Nord;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Gamache;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Camille-Marcoux;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Bois-Joli;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de St-Alexandre;
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Mère-d'Youville;
- Remplacement du système de caméra au centre éducatif de Fermont;
- Remplacement du système de caméra au centre éducatif l'Abri;
- Remplacement du système de caméra de Camille-Marcoux;
- Remplacement du système de caméra de Manikoutai/A.W. Gagné;
- Remplacement du système d'alarme incendie de Jean-du-Nord;
- Réfection de 5 toitures de maison à Fermont;
- Remplacement du système de pompage des eaux de ruissellement à Jean-du-Nord;
- Remplacement de l'entrée d'eau au centre éducatif l'Abri;
- Réfection des blocs sanitaires à A.W. Gagné.

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION DÉBUTÉS EN 2024-2025 QUI SERONT EXÉCUTÉS EN 2025-2026

- Réfection de la plomberie principale au centre éducatif de Fermont;
- Réfection majeure de six logements dans nos résidences à Fermont (5700);
- Remplacement de l'éclairage du gymnase de Jean-du-Nord;
- Remplacement de l'enveloppe à l'école Maisonneuve;
- Remplacement de l'enveloppe extérieure de 3 maisons à Fermont;
- Réfection des blocs sanitaires des gymnases de Manikoutai.

### ■ Maintien de l'actif immobilier

2023-2024 (Année précédente)		2024-2025 (Année de reddition de comptes)	
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
48 383 385 \$	7 037 012 \$	3 487 909 \$	59 366 045 \$

\* Le montant est plus élevé puisque l'enveloppe de la 50627, qui est du maintien d'actifs également, a été ajouté.

## Ressources informationnelles

### Faits saillants de l'année 2024-2025

En 2024-2025, les services informatiques du Centre de services scolaire du Fer ont entrepris une modernisation importante pour contrer la désuétude des équipements. Ils ont mis en place une méthodologie pour répartir les budgets d'investissement entre les écoles et centres, et ont revu l'organisation du travail en introduisant une planification structurée des visites techniques. L'objectif était d'optimiser les efforts, améliorer la qualité des services et instaurer une culture d'équipe.

Durant cette période, 1 768 requêtes de services ont été traitées, soit une hausse de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Grâce à la planification des visites et à la prise en charge à distance, 72,5 % des requêtes ont été résolues en moins de 7 jours. Par ailleurs, un investissement total de 1 763 908,55 \$ a permis l'acquisition de 1 828 ordinateurs, 199 iPads et 78 TVI, en plus d'un projet pilote visant à améliorer l'infrastructure réseau au Centre Éducatif L'Abri, qui servira de modèle pour les autres établissements.

Enfin, bien que les indicateurs de performance n'aient pas été suivis rigoureusement en 2024-2025, des bases solides ont été posées pour l'avenir. L'année a été marquée par des actions concrètes et prometteuses, confirmant la volonté des services informatiques de moderniser leurs équipements et d'améliorer la performance globale des écoles.

Ces réalisations démontrent un engagement fort envers la transformation numérique et la qualité des services offerts. Les efforts déployés en 2024-2025 constituent une fondation solide pour les années à venir, où l'accent sera mis sur le suivi des indicateurs de performance et la poursuite des projets d'amélioration afin de répondre aux besoins technologiques actuels et futurs.